



Le Conseil national des barreaux euthanasie les avocats!

publié le **21/02/2014**, vu **2744 fois**, Auteur : [Jean de Valon, Avocat](#)

Le Conseil national des barreaux fait le choix surprenant de fermer les blogs des avocats qu'il avait incités à créer

Voilà maintenant sept ans environ, le Conseil national des barreaux avait créé la blogosphère des avocats et avait incité les avocats à créer un blog à fin de contribuer à la communication institutionnelle de la profession comme à celle de chaque cabinet.

Faisant confiance à l'institution professionnelle qui se dit vouloir représenter les avocats, j'ai donc créé un blog ; [il est ici](#).

Il comporte environ 2300 articles.

Le Conseil national des barreaux avait choisi son hébergeur, Affinitiz.

Celui-ci a fait savoir qu'il avait des difficultés financières et qu'il arrêta, en conséquence, la partie gratuite qu'il offrait.

Cela ne concernait pas les avocats, le Conseil national devant régler une certaine somme ; de mauvaises langues indiquant... qu'il ne payait plus.

Ce qui est sûrement vile menterie.

Bref, la situation méritait évolution.

Alors les avocats ont été prévenus que le Conseil national, inquiet, avait choisi la mesure adéquate : il arrêta la blogosphère qu'il avait initiée et ferma tous les blogs des avocats.

Ce qui revient à dire que quand quelqu'un est malade, plutôt que de le soigner, il convient de l'euthanasier.

Le Conseil national de dire aux avocats qui n'est responsable de rien en vertu de l'article 11 de je ne sais quoi.

Et pourtant, il a choisi l'hébergeur, il a démarché les avocats pour qu'ils ouvrent des blogs, il fait le choix de cesser cette oeuvre collective plutôt que de la transférer vers un autre hébergeur.

J'aurais tendance à penser qu'il est effectivement responsable.

Il se dit irresponsable, à certains égards, on peut le croire.

Mais bon, voilà, les blogs des avocats sont euthanasiés au moment même où la profession a besoin de se faire connaître du public et que cet outil-là est utile, comme voix de résonance !

Combien d'articles sur Internet vont ainsi disparaître.

Allez comprendre !

Il a raison, le Conseil national ; il est irresponsable